



conseil sur bail commercial

Par **mathieu moulin**, le **29/05/2013** à **22:51**

Bonsoir,

Je vais prochainement reprendre un local commercial pour la création d'une auto moto école. J'ai reçu le nouveau bail et aurais aimé le faire lire par un professionnel afin d'être certain qu'il n'y a pas de clauses abusives.

Je dois donner une réponse samedi 4 juin aux propriétaires.

Merci d'avance.

Par **dmeyer**, le **30/05/2013** à **20:48**

Cher Monsieur,

Je fais suite à votre demande et suis en mesure de vous proposer de regarder le bail et de vous proposer une rédaction adéquate. Toutefois, il convient de connaître votre marge de négociation dans le cadre de cette reprise.

A votre disposition pour en discuter,

0672700957